

CONTACT PRESSE :

Aly Bathily

Chargé de
communication
Évènementiel
et Relations presse

Tél. : 01 69 72 17 81

a.bathily@coeuressonne.fr



www.coeuressonne.fr

Cœur d'Essonne Agglomération
La Maréchaussée
1, place Saint-Exupéry
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

C'est **AVEC LE** que nous

CONSTRUISONS L'AVENIR !

Communiqué de presse

LE TRI DES BIODÉCHETS, C'EST PAS DU LUXE !

Depuis le 1^{er} juillet 2025, Cœur d'Essonne Agglomération met en place un nouveau dispositif de collecte des déchets alimentaires dans ses 21 communes.

Une mesure à la fois écologique, pratique et en accord avec la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), qui s'accompagne d'une vaste campagne de communication pour informer et mobiliser les habitants : affichage, flancs de bus, radio, spot vidéo... Rien n'est laissé au hasard pour toucher tous les Cœurs d'Essonnais !



Une vaste campagne de communication pour mobiliser tous les habitants

- Affichage urbain (abribus, panneaux LED, lieux publics),
- Spots vidéos en streaming et sur les chaînes locales,
- Jeu-concours pédagogique,
- Stands d'information et animations de quartier,
- Distribution de kits, tutoriels vidéos, campagnes sur les réseaux sociaux...

Objectif : faire du tri des biodéchets, un réflexe quotidien pour chaque habitant du territoire.

Une valorisation locale et vertueuse

Les sacs orange seront acheminés au Centre intégré de traitement des déchets du Siredom. Grâce à un tri optique automatisé, les biodéchets seront séparés puis envoyés vers un méthaniseur situé à proximité.

Ce processus permettra de produire :

- du biogaz injecté dans le réseau ou utilisé comme carburant pour les camions de collecte,
- du compost destiné à l'agriculture locale.

Une boucle d'économie circulaire concrète et durable, 100 % locale.

Éco-engagée

Solidaire

Audacieuse

Innovante

CONTACT PRESSE :

Aly Bathily

Chargé de
communication
Évènementiel
et Relations presse

Tél. : 01 69 72 17 81

a.bathily@coeuressonne.fr



www.coeuressonne.fr

Cœur d'Essonne Agglomération
La Maréchaussée
1, place Saint-Exupéry
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

C'est **AVEC LE** que nous
CONSTRUISONS L'AVENIR !

Une collecte simplifiée, sans effort pour les habitants

Depuis le début de l'année, chaque foyer a reçu un kit de tri comprenant :

- un bioseau noir,
- deux rouleaux de sacs orange (soit environ un an de consommation),
- une affichette explicative.

L'utilisation est simple : il suffit de déposer les biodéchets (restes de repas, épluchures, aliments périmés) dans les sacs orange fournis, puis de les jeter dans le bac habituel d'ordures ménagères.

Aucun nouveau bac, aucun ramassage supplémentaire : un système ingénieux qui limite l'empreinte carbone tout en facilitant l'adoption du geste.

Une action conforme à la loi AGEC et fruit d'une expérimentation réussie

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la loi AGEC, qui impose à toutes les collectivités la valorisation des biodéchets.

Cœur d'Essonne Agglomération a anticipé cette obligation, en menant dès 2021 une expérimentation réussie sur plusieurs communes, aujourd'hui généralisée à l'échelle du territoire.

À RETENIR

- **1^{er} juillet 2025** : lancement de la collecte des biodéchets
- **15 juillet au 14 septembre** : ouverture du jeu-concours avec **3 vélos électriques à gagner + 3 bons d'achat de 300 euros chacun pour s'approvisionner dans les fermes locales**. Vous pourrez retrouver les urnes dans les équipements de l'Agglo, pour y glisser vos bulletins de participation (liste sur coeuressonne.fr)
- **1^{er} weekend de septembre** : retrouvez les urnes du concours sur tous les forums des villes pour participer au jeu-concours.

